

Conseil de Recherches urbaines et régionales, on peut lire que «les travaux forcés ou les tâches intellectuelles imposées se sont constamment avérés ruineux comme moyen de répandre le savoir.» Y a-t-il des travaux forcés au Canada?

M. Martin: C'est une façon de s'exprimer.

Le président: Nous en avons au Sénat.

Le sénateur Haig: En particulier dans votre comité.

Le sénateur Grosart: Et enfin, quant au problème de la centralisation relative à la répartition diversifiée des octrois de crédits, je suis toujours étonné comme vous le savez, de la résistance que le monde scientifique oppose à la centralisation, ce que je comprends mal puisqu'elle est là de toute façon. Le problème n'est pas de savoir si nous devons centraliser les octrois de crédits, mais de savoir quel genre de centralisation le monde scientifique désire. Nous recevons une foule de réponses, mais nous avons du mal à rencontrer l'unanimité. Il y a un organisme central pour l'instant, qui est le Conseil du Trésor et quiconque est au courant des étapes préliminaires aux décisions du Conseil du Trésor sait qu'ils regardent les articles des dépenses un par un et disent «oui, non, peut-être, plus ou moins». J'aimerais mettre en relief le fait que c'est là et qu'il est inutile d'y revenir. C'est là et ce le sera toujours.

Le président: Je regrette, sénateur, de vous interrompre, mais je pense que nos invités ne parlaient pas tant des montants que de la diversité des organismes allouant des crédits une fois que le Conseil du Trésor a joué son rôle.

Le sénateur Grosart: Je ne vois rien dans le mémoire qui indique qu'il s'agit de cela, et je l'ai lu très attentivement. Le mémoire met effectivement cela en question. Je ne vais pas le citer, mais il propose vraiment qu'il y ait plusieurs organismes. J'en conviens, mais peu importe le nombre d'organismes, il y aura toujours une centralisation des décisions à moins que le monde scientifique ne fasse une suggestion qui convainque les responsables des décisions politiques d'abolir ce genre particulier de centralisation. Pour répondre à votre intervention, monsieur le président, nous devons bien comprendre que le Conseil du Trésor peut décider d'accorder des montants élevés, mais qu'il demande en même temps des renseignements très précis. Il décide si l'Énergie, les Mines et les Ressources pourront, dans le cadre du budget, dépenser X dollars pour le projet X de l'université Y.

Le président: Mais il ne dit pas si je

devrais recevoir un octroi ou pas. Ils me refuseraient sans doute de toute façon.

Le sénateur Yuzyk: Par ce gouvernement-ci.

Le président: Je crois que ceci nous amène au problème soulevé en particulier dans le mémoire de l'industrie minière au sujet de leur organisme centralisé. Je ne pense pas qu'on en ait discuté jusqu'à présent. Peut-être M. Horn voudra-t-il nous exposer un peu plus en détail comment il conçoit cet organisme; les deux autres groupes représentés ici ce soir pourraient sans doute nous faire part eux aussi de leurs remarques sur ce genre de projet.

M. Horn: Monsieur le président, je dois avouer en toute franchise, comme je l'ai déjà mentionné dans mon exposé, que nous nous sommes peu arrêtés sur la façon d'appliquer les mesures que nous avons recommandées.

Je pense que ce que nous voulons dire, c'est qu'un organisme centralisé aurait des connaissances et une compétence scientifique plus immédiates qui lui permettent de diriger d'une main ferme la politique et les objectifs nationaux, et même l'orientation générale des grands programmes nationaux, sans se soucier d'avoir à s'occuper financièrement de la marche de ces programmes après qu'ils aient pour ainsi dire mis la voile. Je ne me permettrai certainement pas de proposer moi-même à cet effet des changements dans l'organisation du gouvernement. Peut-être que mes collègues désirent ajouter quelque chose à ce sujet.

Le président: En tout cas, si vous entrevoyez un organisme central à ce niveau-là, ce ne peut être au niveau officiel, mais au niveau ministériel.

M. Horn: Oui, je l'ai laissé entendre, ou j'ai du moins essayé.

M. Gauvin: J'aimerais faire une remarque à ce sujet, monsieur le président. Vous allez apprécier ce que recommande l'association: elle appuie le Rapport No. 4 du Conseil des sciences en disant qu'il est valable, juste et bien fondé. D'aucuns diront que c'est un sentiment maternel, mais nos amis du sud ont récemment acclamée...

Le président: Ne parlons pas de cela aujourd'hui; nous avons longuement discuté du sentiment maternel au Sénat, hier.

M. Gauvin: Nous ne croyons pas que ce soit de notre ressort, et vous avez beaucoup entendu parler de ce problème important; mais, au Canada, ce dont nous avons besoin, c'est de programmes de format moyen orientés vers les besoins industriels que l'industrie ne peut satisfaire.